

VI. Dé-murer les murs

Historiquement, dans la guerre de siège, une brèche ouverte dans le mur extérieur d'une ville indiquait l'effondrement de la souveraineté de la cité-État. L'art de la guerre de siège portait sur la géométrie des murs d'enceinte et s'efforçait de développer des technologies complexes pour les approcher et y ouvrir des brèches. Dans le combat urbain moderne, on se focalise au contraire sur des méthodes de transgression des limites, la limite par excellence étant le mur de l'enceinte domestique. Au-delà des tactiques militaires consistant à défoncer les murs et à les traverser, de nouvelles technologies permettent désormais aux soldats non seulement de voir, mais aussi de tirer et de tuer à travers les murs. La société israélienne de recherche et développement Camero a mis au point un dispositif d'imagerie portable qui associe des images thermiques et un radar utilisant les ondes à très large spectre (UWB). Ce système, comme les appareils d'échographie utilisés dans les maternités, restitue une image tridimensionnelle de l'activité biologique qui se cache derrière un mur⁵⁸. Les corps humains apparaissent sous forme

de « marques thermiques » imprécises baignant (un peu comme des fœtus) dans un milieu flou abstrait, tandis que tous les éléments solides – les murs, les meubles, les objets – disparaissent de l'écran numérique. Aux armes utilisant les cartouches Otan standard de 5,56 mm, on adjoint des calibres 7,62 mm, capables de perforer la brique, le bois et la terre battue sans trop dévier de leur trajectoire. Ces pratiques et ces technologies auront des conséquences déterminantes sur les rapports des procédures militaires avec l'architecture et l'environnement bâti en général. Les outils de « transparence intégrale » sont au cœur de cette matérialisation d'un idéal militaire, celui d'un monde d'infinie fluidité, où l'espace urbain deviendrait aussi facilement navigable qu'un océan – ou qu'un jeu vidéo. En cherchant à voir ce qui se cache derrière les murs et à faire feu à travers ces murs, l'armée cherche à donner aux technologies contemporaines une dimension métaphysique, à dépasser l'ici et maintenant de la réalité physique, à abolir le temps et l'espace.

Cette volonté de défaire le mur pour le « transcender » pourrait expliquer l'intérêt de l'armée, depuis les années 1960 et 1970, pour les théories et l'art de la transgression. Les techniques « passe-murailles » ne sont pas sans rappeler ce que l'artiste américain Gordon Matta-Clark appelait « le démurage du mur »⁵⁹. De 1971 jusqu'à son suicide en 1978, Matta-Clark a travaillé sur la transformation

et le démantèlement virtuel de bâtiments abandonnés. Dans sa célèbre série de « bâtiments coupés » et son approche d'*anarchitecture* (architecture anarchique), il s'armait de marteaux, burins et scies pour découper en tranches des bâtiments et creuser de larges ouvertures dans des intérieurs domestiques et industriels⁶⁰. On peut voir dans cette démarche une tentative de subvertir l'ordre répressif de l'espace domestique et, du même coup, la puissance et la hiérarchie qu'il représente. À l'Otri on montrait souvent dans les exposés les « bâtiments coupés » de Matta-Clark, en regard de photographies des brèches que les FDI avaient ouvertes dans les murs palestiniens.

L'Otri s'est également intéressé à d'autres grandes références de la théorie urbaine, et en particulier aux procédés situationnistes de la *dérive* (le déplacement dans la ville à travers des ambiances variées pour saisir ce que les situationnistes appelaient la *psychogéographie*), et du *détournement* (adaptation de bâtiments à d'autres usages que ceux pour lesquels ils ont été conçus). Ces principes, élaborés par Guy Debord et d'autres membres de l'Internationale situationniste, s'inscrivaient dans une approche plus globale cherchant à remettre en cause la hiérarchie du bâti dans la ville capitaliste. Ils espéraient ainsi gommer les distinctions entre privé et public, dedans et dehors, usage et fonction, et remplacer l'espace privé par une surface publique fluide, volatile et « non bornée », à travers laquelle

le déplacement se ferait selon des modalités inattendues. L'Otri se réclamait aussi du travail de Georges Bataille, qui parlait d'un désir d'attaquer l'architecture : cet appel aux armes visait à démanteler le rationalisme rigide de l'ordre de l'après-guerre, à échapper au « carcan architectural », et à libérer les désirs humains refoulés. Autant de tactiques conçues pour transgresser « l'ordre bourgeois » de la ville telle qu'elle était planifiée et produite, où l'élément architectural du mur – domestique, urbain ou géopolitique (comme le rideau de fer qui s'était abattu sur l'Europe) – perçu comme solide et inébranlable, matérialisait l'ordre sociopolitique et la répression. Comme le mur a non seulement une fonction de barrière physique mais aussi d'isolant visuel et sonore, il constitue depuis le XVIII^e siècle l'infrastructure physique qui est à la base de la construction de l'intimité et de la subjectivité bourgeoise⁶¹. De fait, le discours architectural envisage généralement les murs comme des données irréductibles de l'architecture. Or, puisque les murs tendent à brider l'entropie naturelle de l'urbain, en les abattant, on libérerait de nouvelles formes sociales et politiques.

Bien qu'ils représentent tout un éventail de positions, de méthodes et de périodes différentes, Matta-Clark, Bataille, les situationnistes et Tschumi estimaient tous que c'était le pouvoir répressif de la ville capitaliste qu'il fallait subvertir. Mais l'armée israélienne s'est réappropriée

le discours de ces penseurs à des fins tactiques, pour légitimer une attaque contre l'habitat mal protégé des misérables réfugiés palestiniens.

Dans ce contexte, la transgression des frontières domestiques représente la manifestation même de la répression d'État. Dans sa vision du domaine politique de la cité grecque, Hannah Arendt établit une correspondance entre le mur et la loi. Deux types de murs (ou « lois-murailles ») préservaient à son sens la sphère politique : le mur d'enceinte de la cité, qui définissait la zone du politique ; et les murs séparant l'espace privé de l'espace public, qui garantissaient l'autonomie de la sphère domestique⁶². La structure linguistique presque palindromique de la loi-muraille [*law-wall*] contribue à renforcer le rapport d'interdépendance de ces deux structures, qui rapproche le tissu bâti du tissu juridique : dé-murer le mur revient invariablement à défaire la loi. Le procédé militaire consistant à traverser les murs – à l'échelle d'une habitation particulière ou de la ville – relie les propriétés physiques du construit à cette syntaxe de l'ordre architectural, social et politique. Les nouvelles technologies qui permettent aux soldats de détecter la présence d'organismes vivants derrière des murs et de passer et faire feu à travers ces murs mettent donc en cause non seulement la matérialité du mur, mais son concept même. Dès lors que le mur n'est plus physiquement ou conceptuellement solide ni légalement infranchissable,

la syntaxe fonctionnelle spatiale qu'il créait s'effondre. On connaît la remarque d'Agamben – qui suit la voie tracée par Arendt – selon laquelle dans les camps « la cité et la maison sont devenues indistinctes⁶³ ». Une brèche ouverte dans le mur qui constitue une frontière physique, visuelle et conceptuelle révèle de nouveaux horizons au pouvoir politique, et fournit du même coup la représentation physique la plus claire qui soit du concept d'« état d'exception ».